

Suppression d'un alinéa portant mode de gestion de leurs officines

Les pharmaciens montent au créneau

Page 2

LE JOUR

D'ALGERIE

Votre quotidien national

Quatorzième année - N° 4462 - Jeudi 26 avril 2018 - Prix : 10 DA

Arrestation de plusieurs médecins résidents lors d'un sit-in

Le CAMRA appelle à l'arrêt total de la garde d'urgences

Page 24

Nouvel accord sur le nucléaire iranien

Colère du président Rohani

Page 2

La protection américaine à un prix

Par Mohamed Habili

Avec Donald Trump, les richissimes monarchies du Golfe n'ont pas fini de cracher au bassin, comme on dit. Profitant d'une question de journaliste, mardi dernier lors de son interview conjointe avec le président français, il les a une fois de plus, et sur un ton qui ne manquait pas de rudesse, mises en demeure de payer pour la présence des troupes américaines en Syrie, du moment qu'il y va de leur protection. Les Etats-Unis ont déjà dépensé des sommes colossales, a-t-il tenu à expliquer par le menu en regardant Emmanuel Macron, dont il semblait rechercher le soutien, sans obtenir rien en échange. Puis se rattrapant aussitôt, il précise : moins que rien en réalité, en homme âpre aux affaires. Nous les protégeons, quoi de plus normal qu'elles payent. Pour un homme comme lui, cela n'est pas seulement évident, cela est moral. C'est là d'ailleurs un langage que ses destinataires semblent parfaitement comprendre, à défaut de l'apprécier. En le tenant, lui-même a parlé des pays du Golfe en général, sans citer aucun d'eux en particulier. Cela n'a pas empêché le ministre saoudien des Affaires étrangères, Adel al-Jubeir, de recevoir ces paroles comme si elles étaient exclusivement adressées au Qatar, puis de les reformuler en leur imprimant un surcroît de force, le tout on dirait en temps réel, en même temps donc que Trump les proferait, vers leur véritable destinataire.

Suite en page 3

Premier puits pétrolier découvert par Sonatrach au nord du Niger

Ould Kaddour engrange les résultats positifs



PH/E. Soraya/J. A.
Annonce faite par le vice-président Amont du groupe pétrolier national, Salah Mekmouche, à la demande de Abdelmoumen Ould Kaddour, lors du point de presse tenu en début de soirée à l'aéroport de Tamanrasset : Sonatrach a découvert son premier puits de pétrole au nord du Niger. Lire page 3

Corps communs de l'Education à Béjaïa

L'augmentation des salaires mise en avant dans un sit-in

Page 4

Festival de danse contemporaine à Alger

Des spectacles de haute facture au programme

Page 13

Suppression d'un alinéa portant mode de gestion de leurs officines

Les pharmaciens montent au créneau

■ Les pharmaciens sont en colère. Et pour cause : les membres de l'APN ont été amenés à supprimer l'alinéa de l'article 259 spécifiant que «le pharmacien est l'unique propriétaire et gestionnaire de l'officine dont il est titulaire», une décision qui a amené les membres de cette profession à réagir aussitôt.

Par Louisa Ait Ramdane

Les pharmaciens se joignent aux praticiens de la santé, médecins généralistes et résidents spécialistes qui ne cessent de dénoncer un projet de loi qui constitue un recul en matière de politique générale de la santé. Les professionnels de la pharmacie sont choqués d'apprendre que certains points contenus dans la nouvelle loi sur la santé touchent au cœur même du métier. Il s'agit, selon Messaoud Belambri, président du Syndicat national des pharmaciens d'officine (Snao), de l'exigence qui fait que «le pharmacien est le propriétaire et gestionnaire de la pharmacie».

«Depuis l'indépendance, le système de distribution des produits pharmaceutiques est caractérisé par une notion fondamentale qui dit que le pharmacien est l'unique propriétaire et gestionnaire de l'officine dont il est titulaire», déclare Messaoud Belambri. La loi sur la santé a été révisée à plusieurs reprises, dit-il, et à aucun moment cette disposition n'a été touchée ou a fait l'objet d'une révision. «C'est un principe fondamental de l'exercice de la profession», soutient Belambri. Ce principe est «supprimé sans aucune retenue» ce qui risque de «supprimer le principe de l'indépendance du pharmacien et la responsabilité de la



filiale de pharmacie», a ajouté Belambri. Pour les conséquences de cette nouvelle mesure, le président du Snao fait savoir que la pharmacie algérienne va être ouverte au pouvoir de l'argent.

«Cette nouvelle mesure va créer une faille de base au sein de notre système réglementaire qui va permettre une intorsion et dominance extérieure au pays sur le marché de distribution de médicaments», s'inquiète l'invité de la rédaction de la Chaîne III.

«Au lieu du pharmacien, explique-t-il, ce sera à des entités commerciales que sera désormais dévolu le rôle de gérer une ou plusieurs officines à la fois».

Rappelant que la pharmacie représente une partie intrinsèque du système de santé dans son ensemble, il estime qu'en touchant à son mode d'exercice, c'est tout le système de santé, y compris le système national du médicament, qui vont s'en trouver secoués. Si l'amendement est conservé en l'état, insiste-t-il,

ce sera «la porte ouverte» aux filières pharmaceutiques internationales, dont les objectifs, dit-il, ne coïncident pas avec ceux tracés par les autorités en charge de la santé, ni avec la politique nationale du médicament et de la sécurité sociale.

L'intervenant, qui dit n'avoir appris la suppression de cet alinéa que «très tardivement», affirme que lors des discussions avec le ministère de la Santé, suivies de celles avec les services du gouvernement puis de

la rencontre avec les membres de la Commission santé du Parlement, il n'a pas été constaté que celui-ci avait été touché. Il dira qu'après sa rencontre avec les membres de son cabinet, le ministre de la Santé a fait part aux membres de son syndicat de «ses assurances et garanties» d'intervenir auprès de la commission pour rétablir l'article 259, tel qu'il avait initialement été adopté par le gouvernement et le ministère.

L. A. R.

Nouvel accord sur le nucléaire iranien Colère du président Rohani

Donald Trump et Emmanuel Macron ont évoqué mardi leur volonté d'aboutir à un nouvel accord avec l'Iran, tout en constatant leur profond désaccord sur le texte existant sur le nucléaire. Le «nouvel accord» a déjà du plomb dans l'aile. Quelques heures seulement après les déclarations des présidents américain et français, le président iranien, Hassan Rohani, a contesté hier un événement nouvel accord sur le nucléaire iranien, qui remplacerait celui signé à Vienne en 2015. «Ensemble, avec un chef d'un pays européen, ils disent : "Nous voulons décider pour un accord conclu à sept". Pour quoi faire ? De quel droit ?», a demandé le chef de l'Etat iranien dans un discours prononcé à Tabriz, au nord du pays, dans une référence implicite aux présidents américain et français.

«Nous avons montré notre bonne volonté»

«Vous voulez décider de l'avenir [de l'accord] ? Alors vous devez d'abord nous expliquer ce que vous avez fait (jusqu'ici pour l'appliquer)», a déclaré Hassan

Rohani, lors d'une cérémonie célébrant Tabriz comme capitale touristique du monde islamique pour l'année 2018. «Vous voulez dire comment cela devrait se passer dans les prochaines années. Dites-nous s'il vous plaît d'abord ce que vous avez fait au cours de deux dernières années», a ajouté Hassan Rohani.

Il a accusé le Trésor américain de prendre en otage la terre entière avec ses sanctions visant les banques faisant du commerce avec l'Iran. Il a aussi fait allusion au fait que l'Agence internationale de l'énergie atomique (AIEA), émanation de l'ONU, certifie régulièrement que l'Iran se conforme bien aux engagements qu'il a pris à Vienne de brider son programme nucléaire et garantir qu'il ne cherche pas à se doter de la bombe atomique. Avec l'accord sur le nucléaire, «nous avons montré notre bonne volonté au monde [...] Nous voulions prouver au monde que l'Iran ne cherche pas à se doter d'armes de destruction massive», a-t-il assuré. «Avec cet accord, nous avons fait tomber les accusations et prouvé que les Etats-Unis et Israël mentent à propos de l'Iran depuis des décennies», a-t-il

encore déclaré.

«Construire un accord plus large»

Mardi, les deux présidents ont évoqué leur volonté d'aboutir à un nouvel accord sur l'Iran mais sont restés évasifs sur les contours, la portée et les conséquences exactes de ces nouvelles négociations. «On ne déchire pas un accord pour aller vers nulle part, on construit un nouvel accord qui est plus large», a assuré le président français, soulignant sa volonté d'aborder «tous les sujets de la région», dont la Syrie et les activités balistiques de Téhéran. Donald Trump, qui s'est dit ouvert à un nouveau texte «beaucoup plus large» aux fondations «solides», a une nouvelle fois stigmatisé l'accord «ridicule» conclu par son prédécesseur démocrate Barack Obama. Le «nouvel accord» avec l'Iran, que le président français a proposé mardi à son homologue américain, est destiné à aller plus loin que l'accord existant, afin de répondre aux critiques des Etats-Unis. Cet accord avait été conclu en 2015 après des années d'après négociations entre l'Iran

et le groupe 5+1 (Allemagne, Chine, Etats-Unis, France, Royaume-Uni et Russie).

«L'accord est sans alternative», juge le Kremlin

Moscou a également réagi à l'annonce par les Etats-Unis et la France souhaitant œuvrer à un nouvel accord sur le nucléaire iranien. L'accord actuel sur le nucléaire iranien est «sans alternative» et doit être préservé, a déclaré hier le porte-parole de la présidence russe (Kremlin), Dmitri Peskov, au lendemain de l'annonce par les Etats-Unis et la France qu'ils souhaitent œuvrer à un nouvel accord. «Nous sommes pour que l'accord soit préservé dans son état actuel. Nous estimons que pour l'heure, il est sans alternative», a indiqué M. Peskov à la presse. «L'accord dans son état actuel est le fruit des efforts diplomatiques de nombreux Etats», a encore dit le porte-parole du Kremlin. «Est-il possible dans la situation actuelle de refaire un travail qui soit également couronné de succès est la question qui se pose», s'est-il

interrogé.

L'UE rejette le projet américain

L'Union européenne (UE) a rejeté hier le projet américain de détricoter l'accord sur le nucléaire iranien conclu en 2015, soutenant que l'accord actuel «fonctionne» et «doit être préservé». «Un accord existe déjà. Cet accord fonctionne et il doit être préservé», a déclaré la chef de la diplomatie européenne, Federica Mogherini, à son arrivée à la conférence de donateurs pour la Syrie. La haute représentante de l'UE pour les Affaires étrangères et la politique de sécurité a estimé, à ce titre, que la pleine mise en œuvre de cet accord est «essentielle» pour la sécurité de l'Europe et de la région, soulignant que «les Européens s'en tiennent à cela». «Quant à ce qui pourrait arriver à l'avenir, on verra bien», a-t-elle ajouté. L'UE a affirmé, à plusieurs reprises, son attachement à l'accord international sur le nucléaire iranien signé en 2015, appelant toutes les parties à «respecter leurs engagements». Meriem Benchaouia/Agences

Premier puits pétrolier découvert par Sonatrach au nord du Niger

Ould Kaddour engrange les résultats positifs

■ Annonce faite par le vice-président Amont du groupe pétrolier national, Salah Mekmouche, à la demande de Abdelmoumen Ould Kaddour, lors du point de presse tenu en début de soirée à l'aéroport de Tamanrasset : Sonatrach a découvert son premier puits de pétrole au nord du Niger.

Par Lynda Naili

A ce titre, Salah Mekmouche expliquera que Sonatrach, ayant un bloc d'exploration au nord du Niger, a commencé le forage du puits découvert en décembre 2017. En outre, faisant part de la finalisation «des premiers tests préliminaires», il indiquera que la capacité de ce puits est de 7 000m³/heure. A ce propos, relevant l'échec d'exploration il y a quelques années de certains groupes pétroliers dans la même région, il dira que cette première découverte de Sonatrach au Niger est le résultat d'une nouvelle interprétation de forage à laquelle elle a eu recours.

Reprenant la parole, Ould Kaddour qualifiera cette découverte de «première des premières». «Maintenant, on a le travail d'évaluation, de quantification, avant d'en faire une annonce commerciale économique». A son tour, il affirmera que «de nombreuses entreprises ont travaillé au Niger et l'ont quitté pensant ne rien trouver. Mais nous, on est têtus ou peut-être plus intelligents, on a continué à travailler dessus jusqu'à ce qu'on trouve quelque chose».

Le gazoduc de Tidikelt ou le message de solidarité de Ould Kaddour

Revenant sur l'inauguration, dans la matinée, du gazoduc 16" de Tidikelt à In Salah vers Tamanrasset, assurant l'alimentation en gaz des foyers de la ville de Tam et de ses périphéries, le patron de Sonatrach, qui injecte une vision moderne dans le management du groupe depuis son installation, considérera que «ce genre de projet est extrêmement important». Ramenant la dimension économique de ce projet à son échelle sociale, il esti-



Ph/E. Sorayji, A. Algériens.

Sonatrach, entreprise mécène et sociétale

Par ailleurs, à cette dimension citoyenne, sociétale et mécène que Ould Kaddour veut désormais renforcer dans les missions de groupe Sonatrach, une dimension qui s'est traduite par la signature, dans la matinée, de plusieurs conventions de sponsoring au profit d'associations culturelles et sportives de la wilaya de Tamanrasset, il indiquera que sur ce plan, «Sonatrach, certes s'occupe de ses travailleurs, mais c'est tout aussi important pour nous de laisser des traces là où l'on va travailler pour que les populations locales en profitent». «L'objectif numéro un de l'entreprise est de rendre le pays heureux», lancera-t-il. Questionné sur les deux projets de pétrochimie annoncés il y a quelques temps pour fin 2018, Ould Kaddour fera savoir qu'ils «sont toujours en cours de négociation». De plus, Ould Kaddour, évaluant la onzième édition des JST de Sonatrach qui ont eu lieu la semaine dernière, estimera que «le nombre important d'entreprises étrangères présentes dont celui des P-DG étrangers est la preuve que nous commençons à donner confiance et sérieux à l'international». En outre, donne rendez-vous à ses «partenaires journalistiques» pour le 30 avril prochain, à l'occasion d'une conférence bilan 2017 du groupe afin, d'une part, rendre compte du «changement en profondeur qu'on est en train de réaliser ensemble» et, d'autre part, de communiquer sur «ce que nous voulons devenir dans 10 ans». C'est «un événement important» pour lui afin de diffuser «la bonne information, l'information de l'espoir qui va transformer notre pays en tant que pays normal».

L. N.

mera qu'«il faut en faire beaucoup afin d'élever le niveau social et économique de tous les Algériens». Selon lui, «ramener un pipe de gaz de 500 km pour donner du gaz de ville est un événement important à mettre en exergue pas qu'en Algérie, mais même à l'étranger». Et pour cause, argumentera le premier responsable de Sonatrach, «même dans les pays très développés, comme la France, il y a des zones où il n'y a pas de gaz de ville». «C'est dire que l'Etat algérien fait énormément pour la société mais en contrepartie, il faut qu'il y ait une solidarité entre les Algériens qui doivent travailler ensemble pour augmenter le niveau de vie et assurer le bien-être de tous», soutiendra-t-il, avant d'affirmer que «c'est en tout cas, ce que nous à Sonatrach essayons de faire. On continuera à travailler dans ce sens, à mieux

développer notre pays». En outre, à ceux qui «n'apprécient pas à sa juste valeur l'importance d'un projet socio-économique tel que celui du raccordement des foyers au gaz ou à l'électricité», Ould Kaddour répondra qu'«il est vrai qu'au troisième millénaire, parler du gaz de ville peut paraître dérisoire, mais l'impact qu'il engendre sur la société démontre son importance». «Ce sont des effets énormes, beaucoup d'argent, beaucoup d'entreprises locales qui y travaillent et qui par ricochet participent à la diminution du chômage dans la région», rappellera-t-il tout en considérant qu'«il faut en être content et fier, d'autant plus que c'est à Tamanrasset qui est plus loin d'Alger que Londres». Ceci dit, il reconnaîtra que «beaucoup reste encore à faire dans le développement socio-économique et surtout dans l'entraide mutuelle entre les

Guerre de Libération nationale

30 000 documents d'archives remis par la Croix-Rouge à l'Algérie

Des copies de plus de 30 000 documents d'archives relatifs au travail du Comité international de la Croix-Rouge (CICR) durant de la guerre de Libération nationale ont été remises hier à Alger, par l'organisme onusien à la Direction générale des archives nationales (DGAN). Ces archives concernent plus d'une trentaine de milliers de documents et photos déjà rendus publics par le CICR, devenus consultables après un délai de protection de 50 ans. Parmi les documents figurent, notamment, des rapports de visite aux lieux de détention, des correspondances officielles avec les parties au conflit, des documents liés à la création

du Croissant-Rouge algérien (CRA) et à l'assistance apportée aux Algériens réfugiés en Tunisie et au Maroc ou déplacés à l'intérieur du pays. «Cette remise des archives s'inscrit dans un partenariat déjà en cours entre la DGAN et le CICR, autour du projet de numérisation et de promotion des archives du CICR sur la guerre de Libération algérienne, comme élément du patrimoine historique de ce pays», a rappelé la cheffe de la délégation du CICR en Algérie, Catherine Gendre, lors d'une cérémonie organisée au siège du DGAN, à laquelle ont pris part, notamment, le ministre de la Culture, Azeddine Mihoubi, des représen-

tants d'institutions nationales, du corps diplomatique ainsi que des personnalités nationales. L'objectif d'avoir ces archives en Algérie est aussi de «permettre aux chercheurs algériens de comprendre et de faire connaître la dimension humanitaire de cette guerre relative non seulement à la souffrance humaine générée, mais aussi aux efforts immenses déployés pour les prévenir et les alléger», a-t-elle précisé. M^{me} Gendre a souligné qu'«une telle initiative est également tournée vers l'avenir, car elle doit inspirer les générations futures en Algérie et ailleurs et les sensibiliser aux souffrances des hommes et aux moyens de venir à leur secours».

Les archives du CICR apportent une «éclaircie particulière» sur la guerre de Libération nationale et une perspective certainement «plus nuancée et plus impartiale» sur son déroulement et sur ses spécificités. «Il s'agit donc d'un patrimoine historique précieux, accessible à la consultation publique au niveau de Genève et bientôt au niveau de la DGAN», a-t-elle affirmé. «Aujourd'hui, le CICR est entré dans une nouvelle phase de ses relations avec l'Algérie. C'est dans ce contexte que le CICR travaille actuellement avec la DGAN sur le projet de numérisation et la promotion des archives du CICR sur la guerre de Libération de l'Algérie», a-t-elle

LA QUESTION DU JOUR

La protection américaine a un prix

Suite de la page une

Ainsi le Qatar devrait non seulement financer la présence des soldats américains en Syrie, mais y envoyer ses propres troupes pour prendre leur place. Or jusque-là on avait cru que l'Arabie Saoudite n'attendait que le feu vert des Américains pour envoyer ses propres troupes. Qu'est-ce qui a pu bien se passer pour qu'elle cherche maintenant à se défaire sur le Qatar ? Mieux encore, pour lui intimier l'ordre de s'exécuter s'il ne veut pas mécontenter Donald Trump, qui tout de même est tenu par son engagement vis-à-vis de ses électeurs de faire rentrer les boys dans les plus brefs délais. Or ce que Trump promet à ses électeurs, Trump finit par le réaliser. Ce qui a dû se passer, c'est qu'elle s'est rendue compte que Trump appellera effectivement les troupes de Syrie, à moins qu'elles ne s'y mettent toutes pour l'en dissuader en y mettant le juste prix. Comme il a dit ce que cette présence en Syrie a déjà coûté au trésor américain, des trillions de dollars, elles savent du moins que c'est une somme de cet ordre qu'il leur faudra envisager de déboursier. Avec ce président américain, ses alliés savent du moins à quoi s'attendre. C'est que d'habitude il fallait se donner du mal pour deviner quel était le prix d'un président américain. Avec Trump rien de tel, elles savent à chaque fois ce qu'elles doivent allonger. L'avantage d'avoir un homme d'argent à la Maison-Blanche ! On sait tout par avance. Prenant à témoin Macron, Trump a semblé outré qu'il y ait des Etats pour ne pas comprendre que la protection qu'on leur assure n'est pas gratuite, qu'elle a un coût, et qu'il revient tout naturellement à ceux qui en bénéficient de l'assumer. C'est à peine s'il n'a pas demandé au président français de lui dire si ce n'était pas vrai ce qu'il disait là. Réorientée sur le Qatar par les soins des Saoudiens, cette mise en garde, qui déjà dans la bouche de Trump n'était pas anodine, est devenue une menace particulièrement brutale. Sans la base américaine, a spécifié al-Joubeir, Douha tomberait en une semaine. L'air de dire qu'elle tomberait d'elle-même, qu'il n'y aurait même pas besoin de l'aider pour cela.

M. H.

relevé. Pour sa part, le directeur général des Archives nationales, Abdelmadjid Chikhi, a exprimé «sa satisfaction de voir se concrétiser cette opération», saluant «les efforts communs avec le CICR pour une coopération déjà fructueuse et qui le sera certainement davantage à l'avenir». Il a mis en avant la «volonté commune des deux parties d'aller de l'avant» dans leur coopération.

Hani Y.

Corps communs de l'Education à Béjaïa

L'augmentation des salaires mise en avant dans un sit-in

■ Cette action, qui a été entérinée lors du conseil de wilaya du syndicat tenu le 12 du mois courant, a drainé plusieurs centaines de travailleurs.

Par H. Cherfa

Les travailleurs relevant des corps communs et ouvriers professionnels du secteur de l'Education de la wilaya de Béjaïa, affiliés au SWCCOPE/CTE, ont observé avant-hier un rassemblement de protestation devant le siège de la direction de l'éducation de la wilaya pour réclamer la consécration d'«une justice sociale». Cette action, qui a été entérinée lors du conseil de wilaya du syndicat tenu le 12 du mois courant, a drainé plusieurs centaines de travailleurs.

Elle a été soutenue par les membres de l'union de wilaya et les membres du CTE présents à titre de solidarité envers cette catégorie qui se bat depuis de très longues années pour améliorer son côté pécuniaire, entre autres.

Les corps communs dénoncent, à travers cette double action puisqu'ils sont en grève de deux jours, «le silence des autorités concernées, les promesses non tenues et ainsi que

leurs mensonges». Les protestataires réclament principalement «une majoration sur leurs salaires et indemnités» pour faire face à l'érosion du pouvoir d'achat, vivre dignement et nourrir leurs familles. «La situation socioprofessionnelle des corps communs, des ouvriers professionnels travailleurs et des agents de sécurité et d'hygiène se dégrade de jour en jour, à cause de leur incapacité à faire face à l'érosion du pouvoir d'achat, qui de plus en plus empire et à cause de la marginalisation et l'injustice qu'endure cette catégorie», lit-on dans une déclara-



P.H.D.R.

tion rendue publique par le SWCCOPE/CTE. Lequel syndicat s'interroge : «Est-il juste que l'ouvrier perçoit encore, dans ce pays riche, un salaire de

18 000,00 DA ?». «Il faut savoir que seul le corps pédagogique bénéficie des augmentations salariales depuis 10 années». Notons que plusieurs revendica-

tions ont également été mises en avant, dont l'intégration des contractuels, la révision des statuts des corps communs...

H. C.

Projet de loi sur la santé

Le Bureau de l'APN examine les amendements proposés

Le Bureau de l'Assemblée populaire nationale (APN) a examiné, mardi, sous la présidence de Saïd Bouhadja, les 72 amendements répondant aux conditions de forme, proposés au projet de loi sur la santé, a indiqué un communiqué de l'APN. En outre, le Bureau de l'APN a décidé de trancher, hier, les propositions d'amendements relatives au projet de loi, modifiant et complétant la loi fixant la liste des

fêtes légales et les soumettre à la Commission de la santé, des affaires sociales, du travail et de la formation professionnelle avant la séance de vote des deux projets de loi sur la santé et les fêtes légales, programmée pour lundi. Lors de cette réunion, le Bureau a examiné deux demandes d'organisation de journées parlementaires par la Commission des Affaires étrangères, de la coopération et de la commu-

nauté et celle des Affaires économiques, du développement, de l'industrie, du commerce et de la planification. La Commission des Transports, des transmissions et des télécommunications a présenté sa demande pour l'organisation d'une mission de renseignement dans certaines wilayas pour s'enquérir de l'état des travaux de réalisation des fibres optiques.

L. Faci

Chlef : un site archéologique en attente de classement

Arsenaria, le trésor oublié

Le site archéologique «Arsenaria», sis dans la région d'El Guelta dans la commune El Mersa (90 km du chef-lieu de wilaya de Chlef), est l'un des plus importants témoins du passage de la civilisation romaine dans le bassin de Chlef, demeurant toutefois dans un «état vierge», faute de fouilles archéologiques susceptibles de mettre au jour cette étape historique capable d'en faire une destination touristique nationale, voire mondiale. Ce site historique d'importance, cité par l'archéologue et historien français Stéphane Gsell dans son «Atlas archéologique de l'Algérie», est aujourd'hui en quête d'une action de sauvegarde, garante de sa préservation de certaines atteintes extérieures, avant de faire l'objet d'une étude destinée à l'élaboration d'un plan pour sa valorisation et protection. Cependant, nombre de contraintes entravent cet objectif, à savoir notamment la propriété juridique du terrain d'assiette du site. Pour la directrice de la culture de la wilaya, Fatima Bekkar, qui estime que le patrimoine est «un investissement prometteur pour l'économie locale», le classement de ce site, considéré comme un des vestiges de la civilisation romaine dans la région, «serait d'une importance extrême pour la wilaya». Elle a signalé, à ce titre, la démarche consentie par son secteur en vue de la sauvegarde et de la classification du site, confor-

mément à la loi N° 98-04 relative à la protection du patrimoine culturel, ayant abouti à son inscription sur la liste supplémentaire de la wilaya, suivant la décision N° 1894 datée du 25 juillet 2016. «Cette première démarche a permis l'introduction, depuis 2017, d'une demande auprès de la Commission nationale des biens culturels pour le classement de la ville d'Arsenaria», a affirmé la responsable, notant néanmoins que la nature juridique de la propriété du terrain d'assiette du site «pourrait poser problème», car relevant du domaine de l'Etat. Ces efforts sont soutenus, sur le terrain, par l'Assemblée populaire communale (APC) d'El Marsa, dont le président Betahar Haddad a déclaré à l'APS être «parfaitement conscient de l'importance de ce site archéologique d'Arsenaria», pour lequel une opération de clôture est programmée, en coordination avec la direction de la culture de la wilaya, outre des campagnes de sensibilisation sur l'intérêt de sa préservation, en direction des populations riveraines, a-t-il fait savoir. S'agissant du problème de la nature juridique de la propriété des terrains d'assiette du périmètre du site, le même édile a exprimé la disponibilité des services concernés en vue de se charger des procédures d'indemnisation des citoyens qui ont des preuves légales attestant de leur droit de propriété sur les terrains concernés. De nombreux

citoyens de la commune d'El Marsa approchés par l'APS ont assuré être «effectivement propriétaires de certaines assiettes situées dans le périmètre du site», mais sans posséder les documents légaux attestant de ce fait. Ils ont, néanmoins, exprimé leur disponibilité à effectuer les procédures qui leur permettront d'être indemnisés. Selon les frontières géographiques qui lui ont été fixées par l'équipe technique du ministère de la Culture, le site archéologique d'Arsenaria s'étend sur une surface visible de 15 ha, mais certaines hypothèses émises dans des références historiques diverses affectent à cette ancienne ville romaine en ruines, une superficie de près de 40 ha répartie entre six sites de l'ouest de la ville de Ténés.

La ville romaine d'Arsenaria, des secrets toujours enfouis sous terre

Selon les mêmes références historiques, le site était une forteresse destinée à la protection des romains des attaques des tribus des montagnes voisines de la ville de «Quiza» (Mostaganem) et «Cartena» (Ténés-Chlef), avant d'être transformé en une ville, constituant un important centre maritime romain, avec un port et un centre aux environs du mausolée de Sidi Bouras. Une inscription de l'époque portant le



nom d'«Arsenaria» a été découverte dans le périmètre du site. Pour le chercheur en archéologie Djamel Hasnaoui, Arsenaria est «un site vierge qui n'a pas encore révélé tous ses secrets» et inscrit de fait au titre de l'«archéologie rurale». Cette cité antique, dont des ruines subsistent à ce jour, a été construite à environ quatre kilomètres au sud de la plage d'El Guelta, une autre preuve renforçant la possibilité d'un port à son niveau, au moment où les quelques ruines de ses fortifications attestent de son architecture «Opus africanum». L'exploitation des traces d'un aqueduc, de silos de blé et autres vestiges (poteries, pièces de monnaie), découverts sur place, pourrait «nous en dire beaucoup sur les civilisations ayant traversé la région», souligne cet expert, qui estime, d'après ses observations sur le terrain, que la région de Chlef a été habitée par les Numides,

depuis le 3^e siècle avant J-C, avant sa prise par les Romains. Il a cité pour preuve la découverte de pièces de monnaie de l'époque numide et des vestiges de poterie datant du 1^{er} siècle avant J-C. D'où la revendication exprimée par tous les acteurs locaux des secteurs de l'histoire et du patrimoine culturel, en vue de la classification et de la sauvegarde de ce site, eu égard à la disponibilité des moyens scientifiques et académiques pour ce faire, arguent-ils. Une requête fortement agréée par l'étudiant Abdelkader de la ville d'El Marsa, qui a également émis le souhait que les étudiants du département d'archéologie de l'Université Hassiba-Ben-Bouali, s'orientent vers la réalisation de mémoires, recherches et thèses susceptibles de sauvegarder la mémoire locale garante de la continuité des générations.

Sélim Y.

Importations

Hausse des factures des céréales et laits

■ La facture d'importation des produits alimentaires a connu une faible baisse au 1^{er} trimestre 2018, à l'exception des céréales et laits dont les importations ont enregistré une augmentation, selon les Douanes.

Par Assia D.

La facture d'importation du Groupe des produits alimentaires a atteint 2,245 milliards de dollars (mds usd) entre janvier et fin mars 2018, contre 2,25 mds usd durant la même période de 2017, soit une baisse de 5 millions de dollars (-0,22%), détaille le Centre national de l'information et des statistiques des Douanes (Cnis). Sur les 2,245 mds usd d'importations alimentaires globales, les six principaux produits alimentaires (céréales, laits, sucres et sucreries, café et thé, légumes secs et viandes) ont été importés pour 1,676 mds usd au 1^{er} trimestre 2018 contre 1,717 mds usd au même trimestre 2017, en baisse de près de 41 millions usd, correspondant à un recul de 2,4%. Néanmoins, pour les céréales, semoule et farine, représentant plus de 36% des importations alimentaires de l'Algérie, leur facture a grimpé à 816,2 millions usd contre 752,5 millions usd, soit une augmentation de près de 64 millions de dollars (+8,5%) entre les deux périodes de comparaison. Les importations des laits et matières premières des produits laitiers ont également enregistré une hausse en s'établissant à 415,84 millions usd contre 411,38 millions usd, en hausse de près de 4,5 millions usd (+1,1%). En revanche, les importations pour le reste des produits alimentaires essentiels ont enregistré des baisses. Ainsi, les importations des viandes ont dégringolé en s'établissant à 32,85 millions usd contre 72,82 millions usd, en baisse de près de 40 millions usd (-55%). Quant à la facture d'importation du sucre et sucreries, elle a reculé à 218,85 millions usd contre 277,86 millions usd, en baisse de 59,01 millions usd (-21,24%). Pour les légumes secs, ils ont baissé à 106,03 mil-



lions usd contre 114,4 millions usd (-7,32%). De même, les importations du café et thé ont enregistré une légère baisse à 86,7 millions usd contre 88,35 millions usd (-2%). En dehors de ces six principaux produits, le reste du Groupe des produits alimentaires a été importé pour 570 millions usd de janvier à mars 2018 contre 533 millions usd de janvier à mars 2017. Concernant les huiles destinées à l'industrie alimentaire (classées dans le Groupe des biens destinés au fonctionnement de l'outil de production), leurs importations ont baissé à 219,73 millions usd sur les trois premiers mois de 2018 usd (-8%). Ainsi, la facture globale du Groupe des produits alimentaires et des huiles destinées à l'industrie alimentaire s'est chif-

frée à plus de 2,46 mds usd entre janvier et mars 2018 contre 2,49 milliards usd entre janvier et mars 2017, en baisse de 1,2%.

Les importations des médicaments en nette hausse

Par ailleurs, la facture d'importation des médicaments a nettement augmenté en se chiffrant à 492,22 millions usd sur les 3 premiers mois 2018 contre 345,7 millions usd à la même période de 2017, en hausse de plus de 146 millions usd (+42,4%). Pour rappel, de nouveaux mécanismes d'encadrement des importations de marchandises dont des produits alimentaires avaient été mis en place en janvier 2018 dans le but de réduire le déficit commercial et de promouvoir la production nationale. Il avait ainsi été décidé

de la suspension provisoire d'importation de 851 produits dont des biens alimentaires tels les fromages, yaourt et produits lactés, fruits secs, fruits frais (à l'exception de la banane), légumes frais (à l'exception de l'ail), viandes (à l'exception de certaines catégories), dérivés de maïs, préparation de viandes, préparation de poissons, sirop de glucose, chewing-gum et bonbons, chocolats, produits de viennoiserie, pâtes alimentaires, dérivés de céréales, conserves de légumes, tomates préparées ou conservées, confitures et gelées, fruits conservés ou préparés, jus, préparations alimentaires, préparations pour soupes et potages, eaux minérales, pigments, arômes, papiers d'hygiène, dextrine et autres amidons. En outre, concernant les mesures à caractère tarifaire prévues par les dispositions de la loi

de finances pour 2018, il a été procédé à l'élargissement de la liste des marchandises soumises à la Taxe intérieure de consommation (TIC) au taux de 30% pour le saumon, fruits secs sans coques et autres fruits séchés, épices, sucreries, confiserie, préparations à base d'extraits et d'essence (liquide et autres). Il a également été relevé les droits de douane pour les graines de tournesol, les préparations d'arachides, confiture, compléments alimentaires, sodas, eaux minérales et autres boissons. Cependant, le ministère du Commerce a procédé récemment à la levée de la suspension provisoire à l'importation de certains intrants nécessaires à la production de boissons, yaourts, biscuits, confiserie et chocolat.

A. D./APS

Pétrole

Le prix du panier de l'Opep à plus de 73 dollars

Le prix du panier de référence brut de l'Organisation des pays exportateurs de pétrole (Opep) s'est établi à 71,34 dollars le baril, contre 70,51 la veille, a indiqué mercredi cette Organisation sur son site web. Introduit en 2005, le panier de référence de l'Opep comprend quatorze (14) types de pétrole, dont le Sahara Blend (Algérie), l'Iran Heavy (Iran), Es-Sider (Libye), Basra Light (Irak), Bonny Light (Nigeria), Arab Light (Arabie Saoudite), Girassol (Angola) et le Mery (Venezuela). Cette hausse intervient après quelques de la 8^e réunion du Comité ministériel conjoint de suivi de l'accord Opep-non Opep (JMMC), tenue à Djeddah, en Arabie saoudite. La production pétrolière de l'Organisation des pays exportateurs de pétrole (Opep) et ses

dix partenaires a atteint en mars dernier un niveau de conformité record de 149% avec leurs engagements de réduction. Ces efforts collectifs «continuent de donner des résultats positifs», a estimé le JMMC, qui a précisé à ce propos que les niveaux des stocks commerciaux de brut de l'Organisation pour la coopération et le développement économique (OCDE), ont été ajustés, passant de 3,12 milliards de barils en juillet 2016 à 2,83 milliards de barils en mars 2018, soit une baisse de 300 millions de barils. En outre, l'Opep a revu en légère hausse sa prévision de production de pétrole aux Etats-Unis pour 2018. Dans son dernier rapport mensuel, l'organisation a ainsi revu en hausse de 0,08 million de barils par jour (mbj) son estimation de la production non-Opep cette année :

elle devrait atteindre 59,61 mbj, soit une croissance de 1,71 mbj sur un an. «Les principaux moteurs de la croissance en 2018 sont les Etats-Unis (1,50 mbj/j), le Canada (0,29 mbj/j) et le Brésil (0,21 mbj/j)», a souligné l'Organisation. L'Opep continue pour sa part à baisser sa production. En mars, les 14 pays de l'organisation ont pompé un total de 31,96 mbj, soit une diminution de 201 000 barils par jour par rapport à février, selon des sources secondaires de l'organisation, citées dans le rapport. Pour ce qui est de la croissance de la demande mondiale pour 2018, elle devrait pour sa part atteindre 1,63 million de barils par jour (mbj/j), une prévision relevée par rapport au mois précédent, pour atteindre une demande de 97,07 mbj/j. Par ailleurs, les cours de l'or noir

pétrole ont terminé en baisse mardi. A Londres, le baril de Brent de la mer du Nord pour livraison en juin a terminé à 73,86 dollars sur l'Intercontinental Exchange (ICE), en baisse de 85 cents par rapport à la clôture de lundi. Sur le New York Mercantile Exchange (Nymex), le baril de «light sweet crude» (WTI) pour la même échéance a cédé 94 cents à 67,70 dollars. Ils avaient tous les deux terminé la veille à leur plus haut niveau depuis 2014 et s'affichaient encore en légère hausse en début de séance, le Brent dépassant même le cap des 75 dollars. Selon des analystes, le marché du pétrole se montrait prudent à la veille de la publication du rapport hebdomadaire de l'Agence américaine d'information sur l'énergie sur les niveaux de réserves de pro-

duits pétroliers dans le pays, au moment où la production ne cesse d'augmenter. Les stocks de brut arrêtés au 20 avril pourraient avoir reculé de 2,25 millions de barils, ceux d'essence de 2 millions de barils et ceux d'autres produits distillés (diesel et fioul de chauffage) de 1,45 million de barils, selon la médiane d'un consensus d'analystes compilé par Bloomberg. L'Agence internationale de l'énergie (AIE) avait maintenu sa prévision de demande de pétrole en 2018 malgré quelques facteurs d'incertitudes et voit le rééquilibrage du marché se poursuivre. L'organisme s'attend à ce que la demande mondiale de pétrole progresse de 1,5 million de barils par jour (mbj) cette année, comme annoncé le mois dernier.

R. E.

Tizi-Ouzou

Signature d'une convention pour la valorisation de la recherche

■ Valoriser les résultats des travaux de recherches universitaires et permettre leur concrétisation sur le terrain est l'essence d'une convention de partenariat signée à Tizi-Ouzou entre l'université Mouloud-Mammeri (UMMTO) et l'Agence nationale de valorisation des résultats de la recherche et du développement technologique (ANVREDET).

Par Lyes B.

Une convention, signée par Ahmed Tessa, recteur de l'université, et Demmouche Mounsi Nedjoua, directrice générale de l'ANVREDET, a pour objectif, selon les termes du document, de «définir le cadre de partenariat et de collaboration scientifique entre les deux parties», et de contribuer «à la mobilisation des compétences et des ressources des parties au bénéfice du pays et de sa population». Elle ambitionne de «faire rayonner l'université sur son environnement extérieur», a souligné M. Tessa qui a indiqué qu'«il y a des projets ambitieux et innovants dans plusieurs domaines, résultats de recherches d'étudiants ou de professeurs, qui méritent d'être accompagnés en aval et de leur offrir toutes les conditions pour leur concrétisation dans le monde du travail». Pour sa part, M^{me} Demmouche a affirmé que cette convention s'inscrit dans le cadre de «la mise en œuvre de la stratégie nationale pour faire valoir les résultats des recherches». Celle-ci consiste à mettre en œuvre, en relation avec les structures et organes concernés, le transfert des résultats de recherches et leur valorisation. «Notre objectif à travers cette convention est de constituer une passerelle entre le travail académique et le monde du travail, en aidant à concrétiser les résultats obtenus lors des recherches», a-t-elle expliqué. Au chapitre de l'application, la convention signée stipule que les axes de coopération entre les

deux parties toucheraient aux différents domaines et à «toute action jugée opportune». Elles mettraient en commun leurs moyens, humains et matériels, pour «la réalisation des travaux d'études et de recherche», ainsi que l'étude et la sélection «des projets susceptibles de faire l'objet d'une valorisation économique à travers la création de strat-up». Selon les termes de cette convention, l'UMMTO s'engage à «mettre ses compétences au service des activités de recherche et de développement autour d'applications innovantes en conformité avec la stratégie de l'ANVREDET», et à offrir «la contribution des enseignants-chercheurs de l'université dans l'expertise et le conseil» auprès de l'Agence. Elle se dispose, aussi, à mettre à la disposition de l'ANVREDET «tous les moyens nécessaires pour organiser des journées sensibilisation



à l'entrepreneuriat et à la création d'entreprises». De son côté, l'ANVREDET contribuera «à la capitalisation et la valorisation des activités communes», notamment, en accueillant «dans ses services et ses différentes

divisions et structures, les étudiants et enseignants de nature à améliorer l'impact des contributions de chacune des deux parties au processus de développement du pays». L.

B./APS

Bordj Bou Arréridj

Réception prochaine d'une gare routière à la sortie Est de la ville

Les infrastructures du secteur des transports de la wilaya de Bordj Bou Arréridj seront renforcées «prochainement» par la réception d'une gare routière à la sortie Est de la ville, a-t-on appris auprès des services de la wilaya. Dans une déclaration, la même source a indiqué que les travaux de réalisation de ce projet dont l'implantation est jugée «stratégique» en raison de sa proximité de l'autoroute Est-Ouest et l'échangeur de la route nationale n° 5, est «en phase de parachèvement». L'opération porte essentiellement sur l'aménagement des espaces verts, les aires de stationnement des véhicules de transport en plus de la finalisation des dernières retouches à l'intérieur de cette station,

a précisé la même source, indiquant que le taux d'avancement de ce chantier affiche 95%. L'établissement chargé de la gestion de cette station a entamé la phase d'installation des équipements techniques, de contrôle et de paiement aux guichets, ont fait savoir les services de la wilaya. Lors de sa visite dernièrement à ce chantier, le chef de l'exécutif local, Salah El Afani, a indiqué que la gare routière est l'un des projets «importants qui ont connu un retard qui a été rattrapé», signalant que d'autres projets et des mesures réglementaires dans la ville de Bordj Bou Arréridj sont liés à ce projet, notamment la réorganisation du plan de transport urbain et le plan de circulation ainsi que la conversion

des sites de certains marchés quotidiens de la ville en espaces verts et aires de jeu. D'un coût estimé à 76 millions DA, le projet de la nouvelle gare routière du chef-lieu de wilaya est érigé sur une superficie de plus de 6 hectares et est destiné à accueillir tous les bus de transport inter-wilayas et inter-communes en plus des taxis services de divers lignes de wilaya, de communes et urbaines, a-t-on signalé. L'entrée en exploitation de cette infrastructure de transport qui dispose de plusieurs espaces commerciaux, permettra d'offrir un nombre jugé important de postes de travail directs et indirects, a-t-on fait savoir.

Hocine A.

Mascara

Relogement de 114 familles résidant dans le vieux quartier de Baba Ali

Au total, 114 familles résidant dans le vieux quartier de Baba Ali, au chef-lieu de la wilaya de Mascara, ont bénéficié de nouveaux logements sociaux. Pour les besoins de l'opération, les autorités de wilaya ont mobilisé d'importants moyens matériels et humains afin d'entamer, dès six heures du matin, le relogement de ces 114 familles au niveau de trois sites d'habitation répartis à travers la ville de Mascara.

Des pères de famille ont exprimé leur joie de quitter des habitations datant de la période coloniale, en état de vétusté avancée et très exigües. Les bénéficiaires occupent désormais des logements plus spacieux et disposant de toutes les commodités de la vie (eau, électricité et gaz). Le directeur de l'OPGI de Mascara, Sabeur

Mohamed, a déclaré à la presse, en marge de cette opération, que cette opération de relogement est le quatrième du genre dans la wilaya depuis le début de l'année 2018.

Depuis 2017 et les quatre premiers mois de l'année en cours,

ce sont quelque 1 200 vieux bâtis qui ont été détruits, a-t-il indiqué.

Le même responsable a ajouté que la démolition de ces habitations précaires permet de récupérer une assiette foncière de 1,5 hectare qui sera destinée à la réalisation de projets de ser-

vices au profit de la population de la ville.

Le directeur de l'OPGI a annoncé, en outre, que 162 familles occupant des habitations précaires à Mohamadia, au nord de la wilaya, seront relogées la semaine prochaine. Il est

également prévu la remise des clés de 562 logements sociaux durant la première quinzaine de mai prochain, dont 388 logements à Mohamadia, 74 à El Bordj, 60 à Maoussa et 40 à Ain Fekkane.

T. Kh.

Souk Ahras

Plus de 1 000 placements effectués en trois mois

Un total de 1 012 placements a été effectué durant le premier trimestre de l'année 2018 par l'Agence de wilaya de l'emploi (Awem) de Souk Ahras, a-t-on appris de son directeur. Abderrezak Mazouz a précisé que ce nombre est réparti sur 868 placements dans la formule dite «classique», 57 autres recrutements ont été possibles sous le dispositif d'aide à l'insertion professionnelle (DAIP), et 87 placements ont été effectués au titre de contrats de travail aidés (CTA). La même source a indiqué que le travail de ter-

rain du personnel de l'agence chargé de la prospection et l'actualisation des données auprès des entreprises économiques et administration, s'agissant des recrutements, est le facteur essentiel qui a favorisé le placement de ces demandeurs d'emploi. Il a, dans ce sens, détaillé que 418 visites de terrain ont été effectuées par le personnel de l'agence aux différents secteurs d'activités, dont les créneaux des services, de l'agriculture, de l'industrie, des travaux publics et du bâtiment, et se sont soldées par le placement

de ce nombre de jeunes. Le nouveau système d'information Wassit, pour le traitement des demandes d'emploi et propositions d'embauche des entités économiques et administrations, a aussi contribué «à un traitement efficace et transparent» des dossiers des demandeurs d'emploi, a-t-il affirmé, soulignant que ce système œuvre également à lutter contre la double inscription. Pas moins de 18 325 demandeurs d'emploi ont été dénombrés à travers les 5 antennes locales de la wilaya de Souk Ahras.

R. R.

Droits de l'Homme au Sahara occidental occupé

Le WSAF interpelle le Conseil de sécurité pour mettre fin à l'impunité marocaine

■ Le Forum d'action pour le Sahara occidental (WSAF), basé à Londres, a adressé une lettre au Conseil de sécurité de l'ONU dans laquelle il a demandé à ses membres de prendre des mesures à même de protéger les droits de l'Homme du peuple sahraoui et de «mettre fin à l'impunité marocaine au Sahara occidental» occupé.

Par Sara H.

Le forum qui englobe 90 organisations de plus de 40 pays a demandé aux membres du Conseil de sécurité d'agir pour mettre fin aux «abus marocains» dans les territoires occupés du Sahara occidental et de fixer une date pour un référendum d'autodétermination du peuple sahraoui. La lettre a été envoyée à tous les membres du Conseil de sécurité de l'ONU à la veille de leur réunion qui devrait être consacrée au renouvellement du mandat de la Mission des Nations unies pour l'organisation d'un référendum au Sahara occidental (Minurso). «En tant que représentants de 90 organisations de défense des droits de l'Homme, groupes de solidarité et syndicats de plus de quarante pays, nous écrivons pour condamner sans réserve, les violations des droits de l'Homme perpétrées contre le peuple sahraoui par l'Etat marocain», a écrit le WSAF dans sa lettre. Le Forum a condamné, «en particulier», le nouveau procès de 2017 du groupe des prisonniers sahraouis de Gdeim izik, «biaisé, totalement injuste et dont les peines infligées sont complètement disproportionnées». Il a également condamné l'exploitation «illégal» des ressources naturelles du Sahara occidental sans le consentement du peuple sahraoui, comme le stipule le droit international, transgressé sans cesse par le Maroc. «Ces injustices sont le résultat direct de l'incapacité du Conseil de sécurité de l'ONU à assurer l'autodétermination», a soutenu le WSAF, appelant les membres de cette instance onusienne à «rem-



plir leurs obligations» envers le peuple sahraoui, notamment en ce qui concerne les prochaines réunions sur le mandat de la Minurso. Le Forum a réitéré sa demande d'élargir le mandat de

la Minurso à la surveillance des droits de l'Homme directement par le Conseil de sécurité des Nations unies. Il a «exigé» des mesures pour interdire l'exploitation des ressources naturelles

du Sahara occidental à travers des accords qui ne tiennent pas compte des intérêts et des souhaits du peuple sahraoui. Le forum a appelé le Conseil de sécurité à œuvrer dans le sens

de faciliter les négociations entre le Maroc et le seul représentant légitime du peuple sahraoui, le Front Polisario. Il a aussi appelé le Conseil de sécurité à fixer une date pour l'organisation d'un référendum «libre et équitable» au Sahara occidental afin de permettre l'autodétermination du peuple sahraoui. Pour rappel, en 1963, l'ONU a inscrit le Sahara occidental sur sa liste des territoires non autonomes. Le 20 décembre 1966, l'Assemblée générale de l'Onu a adopté la résolution 2229 (XXI) sur la question du Sahara occidental, réaffirmant le droit inaliénable du peuple sahraoui à l'autodétermination. Le WSAF a conclu par appeler le Conseil de sécurité à «respecter ses obligations et à rendre, enfin, justice au peuple du Sahara occidental».

S. H./APS

Tunisie

Le Forum économique africain tient ses travaux à Tunis

La capitale tunisienne a abrité, mardi et mercredi, le Forum économique de l'Afrique, dont la principale finalité est de débloquer les échanges économiques et commerciaux interafricains qui ne représentent que 13% des échanges de ce continent. En plus des 800 acteurs économiques africains venant de 38 pays du continent qui représentent les secteurs privé et public, environ 140 hauts dirigeants ont participé à ce forum. Selon Radhi Meddeb, commissaire général de la manifestation, «ce forum ambitionne principalement de renforcer les édifices d'un partenariat solide entre la Tunisie et son continent outre la

création de richesses communes [...] la Tunisie espère récupérer son positionnement stratégique par rapport à ces marchés». Les autorités tunisiennes regrettent fortement la non-contribution de la Tunisie dans l'édification des différents groupements économiques en Afrique, à l'instar du Marché commun de l'Afrique orientale et australe (Comesa), a-t-il poursuivi. Dans ce sens, l'adhésion de la Tunisie au Comesa serait annoncée en marge de ce forum tandis que

l'officialisation de cette adhésion est prévue durant le prochain sommet du Comesa en présence des chefs d'Etat et chefs de gouvernement en juin 2018. «Outre des liaisons aériennes récemment déclenchées avec la Guinée et le Bénin, de nouvelles lignes directes viennent de voir le jour avec trois pays, à savoir le Sénégal, la Côte d'Ivoire et le Ghana, pour ainsi porter à 10 le nombre total de ces liaisons aériennes», s'est félicité le ministre tunisien du Commerce,

Omar Behi. Des secteurs clés et vitaux reflètent «la profondeur des besoins des populations africaines, en l'occurrence, les constructions et travaux publics, les services, les technologies de la communication, l'agriculture, l'industrie alimentaire, la santé, l'enseignement supérieur et les industries pharmaceutiques», a précisé le ministre. Sur l'ensemble des exportations de la Tunisie, 2,2% sont dirigées vers l'Afrique.

F. A.

Mauritanie

Un an de prison pour avoir «traité autrui d'esclave»

Pour la première fois, trois prévenus ont été condamnés pour le «préjudice moral» subi par les personnes qu'ils ont insultées. Trois Mauritanien ont été condamnés à des peines d'un an de prison ferme pour avoir «traité autrui d'esclave», une première pour ce type de délit dans un pays où la persistance de pratiques esclavagistes est régulièrement dénoncée par des ONG. Le tribunal spécial de répression des crimes d'esclavage a prononcé la peine maximale prévue pour ce type d'insulte dans trois affaires distinctes, a-t-on appris de sources judiciaires. Les trois prévenus, qui devront également s'acquitter d'une amende équivalente à 600 euros, ont été condamnés pour le «préjudice moral» subi par les personnes insultées en vertu d'une loi récente qui considère

comme un délit «tout comportement consistant à dénigrer ou à traiter quelqu'un d'esclave». Par ailleurs, le tribunal a renvoyé à sa prochaine session un autre dossier portant sur un crime présumé d'esclavagisme proprement dit, les avocats de l'accusé ayant introduit un recours pour vice de forme devant la chambre des mises en accusation de la cour d'appel de Nouakchott.

Trois tribunaux spécialisés

En mars, trois personnes avaient été condamnées en Mauritanie à des peines de dix et vingt ans de prison ferme pour pratiques esclavagistes. Les ONG de défense des droits humains accusent la Mauritanie de «dénier» et de «censure» face à la persistance de cette pratique,

officiellement abolie en 1981. Les autorités affirment pour leur part vouloir combattre les «séquelles matérielles et morales» de l'esclavagisme. La Mauritanie s'est cependant dotée, en décembre 2015, de trois tribunaux spécialisés dans les affaires d'esclavage, à Nouakchott, à Nouadhibou (nord-ouest) et à Néma (sud-est). Ce dernier avait prononcé deux premières condamnations à cinq ans de prison ferme en mai 2016. Jusqu'à 43 000 personnes en Mauritanie étaient encore réduites en esclavage en 2016, soit environ 1% de la population totale, selon un rapport d'Amnesty International, publié le 22 mars, citant des estimations d'organisations spécialisées.

S. L./Agences

Face à une conjoncture difficile

L'ambassadeur de Libye salue le rôle de l'Algérie et son soutien à son pays

LE PRÉSIDENT du Conseil de la nation, Abdelkader Bensalah, a reçu au siège du Conseil, l'ambassadeur de Libye à Alger, Mohamed Mokhtar Mazen, qui lui a rendu une visite d'adieu au terme de sa mission en Algérie, au cours de laquelle il a salué «le rôle de l'Algérie et son soutien à la Libye face à la conjoncture difficile qu'elle traverse», indique un communiqué du Conseil. Le diplomate libyen a salué les efforts «constants» de l'Algérie et son «important» soutien au peuple libyen pour lui permettre de réaliser ses aspirations à la sécurité et à la stabilité, exprimant sa considération pour le souci de l'Algérie «à préserver les relations fraternelles historiques», ajoute le communiqué. Pour sa part, le président du Conseil de la nation a affirmé que les relations entre les deux pays «revêtent un caractère exceptionnel et privilégié, de par les positions historiques du peuple libyen frère durant la guerre de Libération nationale et les années difficiles traversées par le pays». «Les efforts consentis aujourd'hui par l'Algérie et ses démarches visant à permettre au peuple libyen de surmonter la conjoncture difficile qu'il traverse en comptant sur les potentialités de ses enfants, participent du souci de préserver les liens de fraternité et les relations privilégiées unissant les deux peuples frères», conclut M. Bensalah.

R. M.

Skoda

Le SUV Kamiq dévoilé



Page animée par Ali Zidane

Salon de Pékin a ouvert ses portes hier. Pour l'occasion, Skoda dévoile un peu en avance son nouveau petit SUV

destiné au marché chinois : le Kamiq. Skoda lève le voile sur son dernier né : le Kamiq. Le nouveau SUV de la marque tchèque se montre en photo pour la première fois, après une

1^{er} photo teaser.

Esthétiquement, le dernier né reprend les codes stylistiques initiés par ses grands frères, les Karoq et Kodiak. Cependant, le Kamiq délaisse son éclairage en deux parties. D'une longueur de 4,39 m, le «petit» SUV de la gamme est à peine plus grand qu'un Skoda Karoq européen (4,38m). Il se place sous la version chinoise et ses 4,43m de long.

Réservé pour la Chine

La Chine est le premier marché pour Skoda. Le constructeur y réalise une vente sur quatre. Pour continuer à séduire la clientèle locale, toujours plus friande de SUV (c'est le 1^{er} marché mondial pour ce type de véhicules), le Kamiq y sera commercialisé en exclusivité. Les Européens devront patienter avant de l'avoir à leur tour. Le modèle prévu pour

le Vieux Continent dérivera du concept Vision X présenté lors du Salon de Genève 2018.

Le Kamiq devrait recevoir des moteurs trois et quatre cylindres essence. Il inaugurerait également un nouveau 1.5L essence, développant 110 ch environ. Il

ne sera pas la seule star du stand Skoda à Pékin puisqu'un Kodiak GT, déclinaison coupé du grand SUV tchèque, devrait faire son apparition.

Salon Almoto

Huit nouveautés Yamaha à l'esplanade de Riadh El Feth



La SARL PROX4, représentante de la marque Yamaha Motor en Algérie depuis 5 ans, participe pour la seconde année consécutive à Almoto, Salon international du 2 roues d'Alger, qui se tient du 23 au 28 avril au niveau de l'esplanade de Riadh El Feth.

Pas moins de 15 modèles sont exposés au niveau d'un stand de 100m², dont le TMAX best-seller mondial et local dans sa catégorie, mais aussi plusieurs nouveautés comparées à l'édition 2017, à savoir : XMAX 300, Tracer 700, Tracer 900, MT125, MT09 Hyper Naked, MT10 Hyper Naked... et surtout la XSR 700, dont la première présentation nationale a été spécialement réservée pour ce salon.

La Yamaha XSR700, un roadster néo rétro qui s'affirme haut et fort. En s'inspirant de machines emblématiques du passé, tout en intégrant des technologies modernes, elle est conçue pour vous donner un maximum de plaisir à son guidon. Avec son couple élevé et son châssis ultra agile, elle est destinée aux amoureux de la conduite et de l'histoire. Son bicylindre en ligne de 689 cm³ au caractère typé «crossplane»,

lui permet de développer un couple linéaire et des accélérations étonnantes. La XSR700 au style rétro est également dotée d'un châssis compact et léger pour une agilité et une maniabilité hors du commun. La XSR700 s'inspire du meilleur de l'histoire du design de Yamaha, mais représente bel et bien la moto de demain.

PROX4 profite aussi de cet événement pour afficher des offres spéciales salon sur une partie de sa gamme, avec :

- Neo's : 299 000 DA TTC, au lieu de 315 000
- Slider : 365 000 DA TTC, au lieu de 379 000
- XMAX 125 : 799 000 DA TTC, au lieu de 849 000
- MT125 : 799 000 DA TTC, au lieu de 839 000

Additivement à cela, la SARL PROX4 profite de cette occasion pour annoncer la signature d'une convention avec Maghreb Leasing Algérie, leader en Algérie du financement leasing. Une démarche qui a pour but d'offrir à ses clients professionnels et corporate une solution de financement fiable, rapide et surtout personnalisée.

Automobile connectée

PSA et Huawei dévoilent leur 1^{er} véhicule connecté

Le Groupe PSA déploie sa plateforme CVMP «Connected Vehicle Modular Platform» pour ses véhicules connectés. CVMP s'appuie sur la plateforme IoT de Huawei, OceanConnect.

DS 7 CROSSBACK lancé ce mois-ci en Chine est le premier véhicule à bénéficier de la CVMP. Les clients peuvent accéder à de nouveaux services tels que la navigation connectée, la reconnaissance vocale en «langage naturel» et à un portail de services connectés depuis l'écran de bord du véhicule. L'état de maintenance du véhicule ainsi que l'historique des trajets et des modes de conduite sont également accessibles depuis le smartphone des clients.

Ces fonctionnalités seront régulièrement complétées par de nouveaux services pour les clients particuliers et gestionnaires de flotte. Il s'agit de services d'info divertissement, de mises à jour de logiciels à distance et de cartographie de navigation, d'un assistant personnel, des fonctions de diagnostic et de maintenance du véhicule à distance, ou encore de services utiles pour des loueurs, des gestionnaires de flotte et des opérateurs d'autopartage.

La plateforme IoT Ocean

Connect de Huawei s'appuie sur la solution de voitures connectées développée par Huawei. Cette solution participe au développement de la voiture connectée, de la maison et de la ville intelligente pour bénéficier d'un ensemble de prestations facilitant la vie quotidienne.

L'ensemble des interactions numériques entre la voiture et le cloud est sécurisé ; les données des clients et de la voiture sont chiffrées et l'intégrité, l'authenticité et la confidentialité de ces données sont garanties. La pla-

teforme IoT de Huawei sera utilisée pour tous les véhicules connectés du Groupe PSA dans l'ensemble des régions où ces véhicules seront commercialisés.

En déployant sa nouvelle plateforme qui permet de connecter le véhicule au monde de l'internet des objets, le Groupe PSA enrichit son offre de services et facilite la mobilité pour tous ses clients.

DS 7 CROSSBACK lancé en mars 2018 est le 1^{er} véhicule de 2^{de} génération de la marque DS qui incarne le savoir-faire français du luxe et de la haute technologie. Déjà doté de nombreuses fonctions d'aides à la conduite, une nouvelle version hybride essence E-Tense 4x4 300 cv suivra en 2019, marquant ainsi l'offensive électrique Groupe PSA et de la marque DS. Le Salon de Hanovre 2018 se tient du 23 au 27 avril 2018 au Centre des Expositions de Hanovre (Allemagne). Situé dans le Hall 6, le stand de Huawei porte le numéro D18.



Ikam Auto Industrie veut lancer une unité de production de plaquettes de freins sise à Tizi-Ouzou. L'entrée en production est prévue pour le mois de septembre 2018. Ikam Auto Industrie, selon TSA, ambitionne de

Sous-traitance Une unité de production de plaquettes prochainement à Tizi-Ouzou

produire 15 millions de plaquettes dès la première année et de passer à 20 millions de plaquettes dès la deuxième année d'exercice. Le but étant d'arriver à subvenir aux besoins du marché local et de réduire sensiblement les importations qui sont estimées, à ce jour, à 35 millions d'unités par an.

Cela dit, dans l'esprit de la politique d'intégration du produit local encouragée par l'état algérien, Ikam Auto Industrie aspire à être un acteur important dans l'écosystème de l'industrie automobile nationale en offrant aux constructeurs locaux et aux unités de montage, un produit fiable et disponible avec un prix abordable. Cette usine génère 250 postes de travail, dont des ingénieurs, superviseurs, techniciens, opérateurs et administrateurs.

L'usine Ikam dispose de son propre laboratoire d'essai, permettant de contrôler la qualité de ses produits, pour répondre aux normes et améliorer continuellement la qualité et la sécurité. Notre société s'engage à développer constamment des solutions d'avenir en équipements automobiles et nous mettons tout en œuvre pour être numéro UN en Algérie.

Grâce à la mise en œuvre des systèmes de contrôle de qualité les plus stricts, les plaquettes de frein Ikam offrent à leurs utilisateurs le meilleur fonctionnement possible, quel que soit le milieu environnant. Que ce soit dans la descente d'une montagne ou sur une autoroute glissante, les plaquettes de frein Ikam garantissent la sécurité.



Toronto

Une majorité de femmes parmi les victimes du chauffeur de la camionnette

■ Le chauffeur de la camionnette, qui a tué 10 piétons et en a blessé 14 autres au hasard de sa course folle lundi à Toronto, a été inculpé de meurtres avec préméditation mardi, et les premiers éléments de l'enquête tendent à démontrer qu'il nourrissait une rancœur contre les femmes.

Par Rosa C.

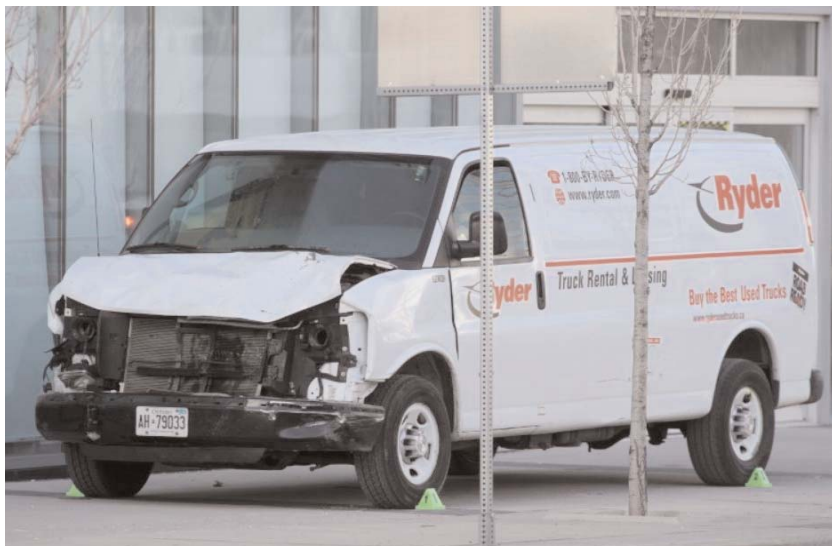
«**C'**est juste de dire» que les victimes sont «majoritairement des femmes», a reconnu en conférence de presse l'enquêteur Graham Gibson. L'âge des victimes va «de la mi-vingtaine à environ 80 ans».

Quelques minutes avant qu'il ne fonce dans la foule, l'assassin présumé, Alek Minassian, «a posté sur Facebook un message énigmatique», a ajouté M. Gibson. Le réseau social américain a reconnu à l'AFP avoir «immédiatement effacé le comp-

te Facebook du suspect» et «travailler étroitement avec les autorités» sur ce dossier. Plusieurs médias canadiens ont publié une capture d'écran du message affirmant notamment que «la rébellion des "incel" a déjà commencé» et vouant un culte au masculinisme.

Le terme «*incel*» est une abréviation anglophone pour «*involontairement célibataire*» et renvoie à des personnes animées d'un certain mépris des femmes, accusées d'être responsables de leur insatisfaction sexuelle.

La police de Toronto a toutefois mis en garde : «Nous



PH. > D. R.

n'avons aucune évidence, démontrant formellement que le conducteur ne visait que les femmes», a déclaré l'enquêteur Gibson.

Arrêté rapidement lundi, Alek Minassian, 25 ans, a comparu mardi matin quelques minutes dans un petit tribunal du quartier North York de Toronto où le procureur Joe Callaghan lui a signifié les dix chefs d'inculpation pour meurtre avec préméditation.

Debout dans le box des accusés, les mains menottées, la tête rasée et vêtu d'une tenue blanche, Alek Minassian, a également été accusé de 13 tentatives de meurtre sur autant de blessés graves. Il devrait être prochainement poursuivi pour un 14^e chef d'accusation, a précisé la police, rectifiant le bilan des blessés à 14 et non 15.

L'assaillant était jusqu'ici inconnu des services de police, a souligné le chef de police de Toronto Mark Saunders.

Il n'était pas non plus fiché par les services de renseignement ce qui permet, à priori selon le ministre de la Sécurité publique Ralph Goodale, d'écarter la piste d'un acte de terrorisme comme cela a pu être le cas dans le même type d'attaque à la voiture-bélier à Londres ou à Nice.

«Les informations disponibles à ce stade indiquent que cet événement ne semble aucunement lié à la sécurité nationale», a assuré Ralph Goodale. L'homme

est présenté comme renfermé et avec des difficultés de communication par quelques personnes qui fréquentaient le même établissement d'enseignement professionnel de la métropole de l'Ontario (centre).

Habitant à Richmond Hill, en grande banlieue nord de Toronto, Alek Minassian était depuis 2011 étudiant au College Seneca, selon son profil sur le réseau social LinkedIn. Il avait fait un bref passage dans les rangs de l'armée canadienne en 2017, mais avait abandonné sa formation après deux semaines, ont confirmé mardi les Forces armées.

«*Socialement mal à l'aise*», souffrant de trouble obsessionnel compulsif (TOC) en se frottant la tête ou les mains, Alek Minassian se tenait la plupart du temps en retrait dans les groupes d'étudiants ou restait seul à la cafétéria de l'école, selon les témoignages recueillis par des médias de Toronto auprès de personnes ayant assisté aux mêmes cours. Ari Blaff, l'un de ces étudiants, a raconté à la télévision CBC que le comportement d'Alek Minassian «était généralement assez étrange (...) mais n'a jamais été remarqué pour quelque chose de violent», simplement «peut-être en mettant les gens mal à l'aise».

Corpulent, Alek Minassian a défié le policier au moment de son interpellation. Brandissant un objet dans la main gauche, le

chauffeur aurait crié «*tue-moi*» au policier qui le mettait en joue à cinq mètres de lui, selon une vidéo postée sur les réseaux sociaux. Selon le chef de la police, Alek Minassian n'était pas armé. Avec un calme absolu, le policier avance prudemment vers le chauffeur qui s'agenouille sur le trottoir avant d'être menotté dans le dos puis emmené par les forces de l'ordre.

Mardi, la police a poursuivi son long travail d'enquête et d'identification des victimes parmi lesquelles deux Sud-Coréens et plusieurs autres d'origine étrangère. Une employée d'Invesco Canada est morte pratiquement au bas de son bureau, la société d'investissement étant basée sur la rue Yonge.

Spontanément, les habitants de Toronto ont rendu hommage aux victimes en accrochant des messages aux murs des bâtiments ou en laissant des bouquets de fleurs sur les trottoirs.

«*Les Canadiens sont choqués et attristés par cette attaque insensée*», a déclaré mardi le Premier ministre Justin Trudeau, appelant ses concitoyens à ne «pas vivre dans la peur et l'inquiétude (et à) rester un pays ouvert et libre». Chef d'État en titre du Canada, la reine Elizabeth II a exprimé sa «tristesse (...) face à la terrible tragédie qui a secoué Toronto», offrant ses «plus vives condoléances aux familles et aux amis de ceux qui ont perdu la vie».

R. C.



Points chauds

Pressions

Par Fouzia Mahmoudi

Finalement, il semblerait que l'État israélien, lorsqu'il est soumis à assez de pressions, finisse pas céder aux requêtes occidentales. Preuve s'il en est, que les Européens et les instances onusiennes, ceux qui se sont dressés contre les expulsions de migrants prévues par le gouvernement hébreu, s'ils faisaient bloc pour défendre les Palestiniens, pourraient obtenir de meilleures conditions de vie dans la Bande de Ghaza et en Cisjordanie et pourraient peut-être même obtenir une réouverture sérieuse du dialogue entre les autorités israéliennes et palestiniennes. Mais pour l'heure c'est sur le dossier des migrants que l'UE et l'ONU ont réussi à faire plier Israël. En effet, les migrants africains entrés illégalement sur le territoire israélien continueront pour le moment de vivre en Israël. C'est l'annonce faite par le gouvernement, cette semaine. Faute d'avoir pu trouver un pays prêt à accepter ces dizaines de milliers de migrants, le gouvernement de Benjamin Netanyahu n'a eu d'autre choix que de renoncer à son plan controversé d'expulsion. Des expulsions qui visaient une partie des 42 000 migrants d'origine érythréenne et soudanaise qui vivent illégalement sur le territoire israélien et à qui le statut de réfugiés est refusé. Les services du conseiller légal du gouvernement ont informé la Cour suprême de l'abandon du plan après le refus de certains pays tiers, non précisés, d'accueillir ces migrants. Le Rwanda avait été évoqué comme possible pays par le Premier ministre Benjamin Netanyahu. L'Ouganda avait également été largement cité comme un autre pays avec lequel Israël a négocié en vain un accord pour l'accueil des migrants qui auraient été expulsés. «*À ce stade, la possibilité de procéder à un éloignement vers un pays tiers n'est plus d'actualité*», a reconnu le conseiller légal du gouvernement. Le gouvernement avait annoncé un plan selon les termes duquel les migrants se voyaient proposer de partir de leur propre chef avec une somme de 3 500 dollars (environ 2 800 euros), sous peine d'être arrêtés et détenus jusqu'à ce qu'ils acceptent de quitter le pays. Ce plan d'expulsion avait suscité de nombreuses critiques, notamment de la part du Haut-commissariat aux réfugiés de l'ONU (HCR), mais aussi de survivants de la Shoah et d'une partie de la société civile en Israël. Début avril, Benjamin Netanyahu avait accepté de l'annuler, assurant qu'un accord avec le HCR allait permettre de transférer plus de 16 000 migrants vers «des pays développés comme le Canada, l'Allemagne ou l'Italie». En échange, l'État hébreu s'engageait à donner un titre de séjour à un nombre équivalent pouvant rester sur son territoire. Mais cette initiative avait également suscité des critiques, y compris au sein du propre camp du Premier ministre qui, sous la pression, a fait volte-face et annulé l'accord avec l'ONU. Reste à savoir si après cette «victoire» les ONG et autres HCR prendront en main également le dossier palestinien pour aider les millions de pris en otages de la politique et de l'armée israéliennes à se libérer et à posséder enfin leur propre État.

F. M.

Migrations

30 000 migrants afghans entrés en Turquie depuis le début de l'année

Près de 30 000 Afghans sont entrés illégalement en Turquie depuis le début de l'année, a indiqué hier le ministre turc de l'Intérieur. 29 899 Afghans sont entrés illégalement en Turquie depuis le début de l'année, contre 45 259 sur l'en-

semble de l'année 2017, a précisé Süleyman Soyly, cité par l'agence de presse Anadolu. «*Depuis quelques mois, nous faisons face à une nouvelle vague migratoire, notamment en provenance d'Afghanistan*», a souligné M. Soyly, ajoutant que plus de 1

300 passeurs avaient été arrêtés depuis le 1^{er} janvier. Dans un communiqué publié mardi, Amnesty International a dénoncé une «*vague impitoyable d'expulsions*» et rapporté qu'au moins 2 000 Afghans étaient détenus et risquaient l'expulsion.

R. I.



Festival de danse contemporaine à Alger

Des spectacles de haute facture au programme

■ La neuvième édition du Festival international de danse contemporaine d'Alger ouvre ses portes demain aux amoureux de cet art. Cette édition, qui se poursuit jusqu'au trente avril à l'Opéra d'Alger Boualem-Bessaih, verra la participation de grands noms de la danse contemporaine internationale.



Par Abia Selles

L'Opéra d'Alger Boualem-Bessaih vit, à partir de demain soir et jusqu'au trente du mois d'avril courant, sous différents rythmes et

danses dans le cadre du Festival international de la danse contemporaine. Des troupes de danse et chorégraphes d'une dizaine de pays prennent part à cet événement annuel, annoncent les organisateurs. Placée sous le thème de la « Fusion », cette neu-

vième édition accueille l'Italie comme invité d'honneur, représentée par la troupe « Nuovo Balletto ». Des compagnies comme « The feledi project » de Hongrie, « Sinah danse » du Canada, « Masa dance » de Croatie, « Hurycan » d'Espagne

ou encore un collectif de danseurs russes, se produiront sur la scène de l'Opéra d'Alger. Habités à ce rendez-vous annuel, l'Egypte avec le « Groupe de danse et de théâtre moderne de l'Opéra » ainsi que les Etats-Unis (compagnie Bodytraffic), ou encore le Mali (Karemba Studio), sont également attendus pendant l'édition 2018. Le Ballet de l'Opéra d'Alger, la troupe de la maison de la culture Mouloud-Mammeri de Tizi-Ouzou, la compagnie « Arabesque » ainsi que les groupes « Face to face » et « KBS » devront représenter l'Algérie à la manifestation culturelle. Il est prévu à chacune des soirées un spectacle de fusion entre troupes algériennes et étrangères. Outre les spectacles de l'Opéra d'Alger, les organisateurs prévoient une représentation des troupes « Sinah danse » (Canada) et « Masa dance » (Croatie) à la salle El

Mougar le 29 avril, en plus de deux autres représentations à l'auditorium du Palais de la culture Moufidi-Zakaria les 28 et 29, où devront se produire les troupes malienne, américaine, égyptienne et algérienne.

Organisé en collaboration avec les services culturels des ambassades participants, ce festival reste une des rares occasions de montrer la création chorégraphique algérienne et de présenter au grand public des spectacles de danse contemporaine. Attirant un public nombreux à chaque édition, le Festival de danse contemporaine œuvre également à promouvoir les jeunes talents algériens et à renforcer la formation dans cette discipline. A. S.

RENDEZ-VOUS CULTURELS

Musée des beaux-arts d'Alger
Jusqu'au 15 mai :

Les œuvres de quatre artistes peintres turcs exposées sous le thème « L'amitié par les couleurs ».

Galerie des Ateliers Bouffé d'Art
Jusqu'au 28 avril :

Exposition-vente de l'artiste peintre Youcef Hafid.

Galerie d'Art Mohamed-Racim
(5 avenue Pasteur, Alger)
Jusqu'au 30 avril :

Exposition individuelle de peinture de l'artiste peintre Nordine Mokkedes, sous le thème « Les pixels dans la peinture ».

Opéra d'Alger Boualem-Bessaih (Ouled Fayet, Alger)
Vendredi 27 et samedi 28

avril à 18h :

Dans le cadre de la 9^e édition du Festival culturel de la danse contemporaine, l'Italie, invitée d'honneur, présentera le nouveau ballet classique de Liliana Cosi, « Dialogo Con l'Infinito ». Musique d'Adrian Enescu, chorégraphie de Marinella Stefanescu.

Mardi 1^{er} mai à 19h :

L'Agence algérienne pour le rayonnement culturel célèbre la Journée internationale du jazz. Jean-Marie Ecay Sextet rend hommage à didier lockwood.

Théâtre national algérien
Mahieddine-Bachtart (Alger)
Jeudi 3 mai à 20h :

Spectacle « Une Famille de Ouf » de Mohamed le Suédois.
Salle El-Mouggag (Alger-Centre)

Dimanche 29 avril à 18h :

Dans le cadre de la 9^e édition du Festival culturel de la danse contemporaine, l'ONCI organise des spectacles animés par les troupes Sinha Dance Company (Canada), Masa Dance Company (Croatie) et Amendil Awragh (Tizi-Ouzou, Algérie).

Salon du livre universitaire scientifique et technique à Constantine Plus de 2 500 titres proposés au public

Plus de 2 500 titres de livres scientifiques et techniques, édités au cours de cette année, sont proposés aux étudiants à la 6^e édition du Salon annuel du livre universitaire scientifique et technique tenu à l'université Abdelhamid-Mehri Constantine 2, ont indiqué mardi les organisateurs de l'événement.

Inscrit dans le cadre du programme de la célébration du mois du patrimoine à l'initiative de la bibliothèque centrale de l'université Abdelhamid-Mehri, « le salon constitue une opportunité pour les étudiants, dans le sens d'un renforcement de leurs savoirs et connaissances », a indiqué la directrice de la

bibliothèque centrale, Fatima Bouaicha.

Elle a ajouté qu'à travers cet événement, les organisateurs ont pour objectif de mettre à la disposition de l'universitaire la documentation nécessaire à des prix abordables, l'aidant ainsi dans la recherche scientifique.

Pour le directeur de la maison d'édition AlphaDoc, Sadek Bourbia, les ouvrages exposés ont été sélectionnés au préalable selon « une étude des besoins des universitaires des filières scientifiques et techniques », précisant que des remises allant jusqu'à 50% sont proposées aux universitaires et chercheurs.

Nesrine Benalag, dont la maison d'édition Midad Université Presse (MUP), créée en 2005 dans le cadre du dispositif de l'Agence nationale de soutien à l'emploi des jeunes (Ansej), a relevé, pour sa part, que l'engagement des universitaires pour ce genre d'événement a contribué à « la réussite de son projet ».

« Ce genre de salon me permet de sonder le monde universitaire, ses besoins en matière de livres et oriente mes choix d'édition », a-t-elle affirmé.

M. K.

Concours du jeune écrivain à Constantine

Nazim Melouah décroche le premier prix

Le collégien Nazim Melouah, du CEM (collège d'enseignement moyen) Rokia-Boughaba, a décroché, mardi, le premier prix du concours du jeune écrivain, organisé par la bibliothèque principale « Mustapha-Natour » de Constantine.

Les deuxième et troisième prix de ce concours destinés aux élèves des CEM du chef-lieu de wilaya, ont été décernés à Farah Bouda et Younes Mohamed Rami, tous deux du CEM Abdal-Benbatouche. Les lauréats ont

été récompensés pour leurs productions, pièces théâtrales et articles traitant de certains fléaux sociaux, a indiqué à l'APS le président du comité de lecture, Tahar Redjal, affirmant que les critères de sélection des meilleures productions littéraires et journalistiques ont été la cohésion du style rédactionnel et la maîtrise de la langue. Lancé en mars dernier à l'initiative de cet établissement, en collaboration avec la direction locale de l'éducation, sous le slogan « Mon rêve

est de devenir un grand écrivain », ce concours a vu la participation de plus de 30 scolarisés du cycle moyen, représentant 21 CEM du chef-lieu de la wilaya, a rappelé, M^{me} Ouafia Derouaz, directrice de la bibliothèque principale « Mustapha-Natour ». Trente et une nouvelles et deux articles journalistiques sont parvenus au service de l'animation culturelle de cette bibliothèque, au terme du délai de remise des contributions arrêté à un mois, a-t-on encore noté. Elle a égale-

ment ajouté que ce concours a ouvert la voie aux jeunes écrivains en herbe « pour donner libre cours à leurs talents et passion » et d'écrire des nouvelles littéraires ou articles journalistiques en arabe ou en français, soulignant que l'initiative « sera reconduite l'année prochaine et généralisée aux CEM de toutes les communes de la wilaya ». F. H.

Prix international de la fiction arabe

L'écrivain palestinien Ibrahim Nasrallah lauréat

L'écrivain palestinien Ibrahim Nasrallah a remporté le 11^e Prix international de la fiction arabe (IPAF) pour son livre « The second war of the dog » qui dénonce des tendances brutales et inhumaines dans la société, ont annoncé les organisateurs.

Né en 1954 de parents palestiniens et établi ensuite en Jordanie, M. Nasrallah a reçu son prix, doté d'une somme de 50 000 dol-

lars, lors d'une cérémonie, mardi soir à Abou Dhabi, la capitale des Emirats arabes unis.

L'IPAF est un prix littéraire délivré par la Booker Prize Foundation à Londres et soutenu par les autorités des Emirats à Abou Dhabi. Le président du jury, Ibrahim Al Saafin, a expliqué que le roman d'Ibrahim Nasrallah utilisait « des techniques de science-fiction » dans un pays imaginaire. L'auteur

dénonce « la tendance à la brutalité inhérente à la société, imaginant une période où les valeurs humaines et morales ont été écartées et tout est permis, même la vente et l'achat des âmes », a-t-il souligné.

Quatre des romans d'Ibrahim Nasrallah et un volume de poèmes ont déjà été traduits en anglais.

R. C.



Ligue 1 Mobilis (27^e journée)

Le NAHD et la JSS dauphins, l'USMB reléguée

LE NA HUSSEIN DEY et la JS Saoura, vainqueurs lors de la 27^e journée, disputée mardi, respectivement (2-1) contre l'US Biskra et (3-2) contre l'USM Alger, se sont hissés sur la deuxième marche du podium, au moment où le leader, le CS Constantine, a raté une excellente occasion d'assurer son titre de champion, en concédant le nul sur le fil contre le MC Oran (1-1), alors qu'au bas du classement l'USM Blida jouera la saison prochain en Ligue 2. La bonne affaire dans le haut du tableau a donc été réalisée par le NAHD et la JSS, désormais nouveaux dauphins (45 pts), au détriment du MC Alger qui a reculé à la 4^e place avec 44 points, soit à six longueurs du leader Constantinois, alors qu'il ne reste plus que trois journées avant le tomber de rideau. Le Doyen était condamné à gagner chez le mal-classé, DRB Tadjenanet, pour continuer à concurrencer le CSC pour le titre, mais il s'est finalement contenté d'un nul (1-1), qu'il a arraché par Walid Derrardja (90'+4), alors que le DRBT avait ouvert le score dès la 21' par Meddahi. Un scénario complètement opposé à celui d'Aïn Témouchent, où le CS Constantine a commencé par mener au score, grâce au penalty de Mohamed Amine Abid (19), avant de se faire rejoindre au score en toute fin de rencontre, sur un but de Tiàiba (87'). Pour sa part, le NAHD a fait la différence grâce à Gasmî (15) et Chouïter (68'), au moment où leur infortuné coéquipier Laribi avait inscrit, contre son camp, l'unique but des Ziban (26'). Fait insolite à Béchar, le fait que les trois buts de la JSS aient été inscrits par des joueurs usmistes, entre «anciens» et nouveaux. En effet, l'enfant du club Bourdim, qui aujourd'hui défend les couleurs de la JSS s'était offert un doublé aux 21' et 81' (sp), alors que le troisième but Bécharois a été inscrit contre son camp par Chérifi, l'actuel défenseur latéral des Rouge et Noir, à la 53'. Konaté, de la JSS lui a cependant rendu la

pareille, puisque c'est lui qui avait ouvert le score pour l'USMA, en marquant contre son propre camp à la 57', alors que Mokhtar Benmoussa avait ajouté le deuxième but algérois, en transformant un penalty dans le temps additionnel de la rencontre (90'+1). Autre bonne affaire lors de cette 27^e journée, celle de la JS Kabylie, qui s'est éloignée un peu plus de la zone rouge en dominant l'olympique de Médéa (3-0), grâce notamment au doublé de Yettou (37', 60'), et une autre réalisation de Mahdi Benaldjia (53'). Un précieux succès à domicile, qui propulse les Canaris seuls à la 9^e place du classement général, avec 33 points, au moment où l'OM reste scotché à la 13^e place, avec 30 unités au compteur. L'USM El Harrach, en revanche voit sa situation se compliquer davantage, car sa dernière défaite chez l'USM Bel-Abbès le maintient dans une inconfortable position d'avant-dernier, avec désormais 5 longueurs de retard sur le premier club non reléguable, l'Olympique de Médéa. Pour ce qui est de la lanterne rouge, l'USM Blida, les carottes sont désormais cuites, avec 10 points de retard sur l'OM à trois journées de la fin, le club de la Ville des Roses évoluera en Ligue 2 la saison prochaine. Malgré cela, l'USMB continue à respecter l'éthique sportive, en jouant franc-jeu, comme en témoigne son nul contre le CR Belouizdad (2-2). Menée deux fois au score, devant Belaïli (3') et Draoui (16'), l'USMB a en effet réussi à revenir au score, respectivement par Herbache (7') et Frioui (82'). Le carton du jour est à mettre à l'actif du Paradou AC, ayant dominé l'Entente de Sétif (4-2). Les choses avaient pourtant bien démarré pour l'Aigle noir, ayant ouvert le score dès la 10' par l'intermédiaire d'Alboud, avant de se faire renverser par Bouzok (21', 61'), Loucif (60') et Benayad (64'), ne réagissant qu'en toute fin de match par Obambou, ayant réussi à réduire le score (4-2) à la 76'. Un précieux succès qui permet au PAC de mettre fin à une série de quatre défaites de suites, se hissant au passage à la 8^e place du classement général, avec 38 points. Pour sa part, l'ESS reste scotché à la 6^e place, qu'elle partage avec l'USM Alger avec 39 unités pour chaque club.

R.S.

Résultats et classement :

JSK-OM	3-0
MCO-CSC	1-1
JSS-USMA	3-2
USMB-CRB	2-2
NAHD-USB	2-1
DRBT-MCA	1-1
USMBA-USMH	1-0
PA-ESS	4-2

	Pts	J
1). CS Constantine	50	27
2). JS Saoura	45	27
-). NA Hussein Dey	45	27
4). MC Alger	44	27
5). MC Oran	42	27
6). USM Alger	39	27
-). ES Sétif	39	27
8). Paradou AC	38	27
9). JS Kabylie	33	27
10). CR Belouizdad	32	27
-). USM Bel-Abbès	32	27
12). DRB Tadjenanet	31	27
13). O Médéa	30	27
14). US Biskra	27	27
15). USM El Harrach	25	27
16). USM Blida	20	27

Matches avancés de la 28^e journée de la Ligue I Mobilis

Le NAHD à l'épreuve de l'ESS, le MCA au pied du mur

■ Deux matchs avancés comptant pour la Ligue I Mobilis devraient se dérouler demain, vendredi, ils verront l'ESS affronter le NAHD, alors que le MCA donnera la réplique à l'USMB.

Par Mahfoud M.

Ces deux matchs ont été avancés pour permettre aux deux représentants en Ligue des champions d'Afrique, le Mouloudia et l'Entente de se déplacer pour disputer leurs premiers matchs de la phase des poules de cette compétition prestigieuse. L'Entente de Sétif affrontera donc le Nasr d'Hussein-Dey dans un contexte difficile pour les Sétifiens qui viennent de subir une lourde défaite à Alger face au Paradou AC. D'ailleurs, le coach, Abdelhak Benchikha, s'est dit démissionnaire et ne veut pas continuer sa mission, ayant été insulté par les supporters de l'Aigle Noir. Le match sera d'autant plus difficile qu'il rencontrera une formation qui marche très fort étant donné qu'elle reste sur une belle série de 20 matchs sans aucune défaite, ce qui l'a amenée à prendre la deuxième place au classement général. D'ailleurs, les Sang et Or se déplaceront au stade du 8-Mai 1945 avec la ferme intention de continuer sur cette lancée et revenir avec les trois points qui leur permettront de croire en leurs chances de garder cette deuxième place et ce, afin de jouer la Ligue des champions d'Afrique la saison prochaine.



PH. > D. R.

Néanmoins, l'ESS ne l'entendra pas de cette oreille et fera tout pour l'emporter et réussir un résultat probant avant de se retremper dans l'ambiance africaine. De son côté, le Mouloudia d'Alger qui croit toujours en ses chances de décrocher une place sur le podium, reçoit l'USM Blida, qui est officiellement reléguée en Ligue II Mobilis. Les Mouloudéens qui restent sur un nul enregistré face au DRBT n'auront d'autre choix que de l'emporter pour espérer reprendre la deuxième place au

NAHD et la JSS. Le Doyen ne devrait pas trouver une grande opposition de la part des Blidéens qui ont déjà les deux pieds en Ligue II. Les Vert et Rouge auront, néanmoins, l'oreille collée au stade du 8-Mai 1945 de Sétif, puisque une victoire du Nasria imposera le statu quo.

M. M.

Le programme :
Vendredi 27 avril 2018 à 16h :
 ESS-NAHD
 MCA-USMB

Mondial 2026
 Belloumi revient du séjour au Maroc

L'ex-star du football algérien et ambassadeur de la candidature du Maroc à l'organisation du Mondial-2026, Lakhdar Belloumi, est rentré de Casablanca où il a été reçu par les autorités sportives marocaines. L'ex-ballon d'or algérien revient d'un séjour de trois jours à Casablanca, où il s'était rendu sur invitation des autorités sportives marocaines pour intégrer le groupe d'ambassadeurs qui soutiendront la candidature de ce pays à l'organisation du Mondial-2026. Belloumi a été reçu par le ministre marocain de la Jeunesse et des Sports,

Rachid El-Alami, et le président de la Fédération royale marocaine de football, Fouzi Lekjaa, lesquels ont remercié les autorités algériennes, à leur tête le président de la République Abdelaziz Bouteflika, d'avoir répondu favorablement à la demande du Maroc. Outre l'ancien ballon d'or algérien, le Maroc a choisi comme ambassadeurs le Brésilien Roberto Carlos et le Tunisien Tarek Diab, ainsi que certaines figures emblématiques du football marocain, notamment Mohamed Timoumi, Nouredine Naïbet et Aziz Bouderbala. «Je suis très ému, car les autorités et

le peuple marocains m'ont réservé un accueil chaleureux», s'est réjoui Belloumi, ajoutant qu'il «souhaitait du fond du cœur que le Maroc réussisse à organiser la Coupe du monde de 2026». Pour sa cinquième campagne et pour cette première phase finale à 48 équipes, le Maroc prévoit de disposer de 12 stades, dont cinq existants seront modernisés. Trois autres stades ultramodernes sont en projet, à l'image du Grand Stade de Casablanca et ses 93 000 places, «enceinte nationale attendue de longue date par les Marocains», selon le dossier de candidature.

Coupe arabe des clubs (16^{es} de finale)
 Les représentants algériens connaissent leurs adversaires

Les trois représentants algériens, l'ES Sétif, l'USM Alger et le MC Alger, en Coupe arabe des clubs de football 2018-2019, sont désormais fixés sur leurs adversaires en 1/16^e de finale de la compétition, à l'issue du tirage au sort effectué mardi à Djeddah (Arabie saoudite). L'ES Sétif, double vainqueur de la compétition, sera opposé au

club émirati d'El Ain, finaliste de la Ligue des champions d'Asie en 2017, alors que le MC Alger défiera le club bahreïni d'El Riffa SC. De son côté, l'USM Alger, vainqueur du trophée en 2013, affrontera le club des Forces aériennes d'Irak. Les trois algériens disputeront les matchs retour à domicile, selon le tirage au sort. Les matchs aller auront

lieu (8-12 août 2018) et le retour (27-29 septembre 2018). Le vainqueur de cette édition touchera pas moins de 6 millions de dollars, soit plus que le double de ce que touchait, depuis la saison passée, le vainqueur de la Ligue des champions d'Afrique (2,5 millions).

LE JOUR

D'ALGERIE

Votre quotidien national

<http://www.lejourdalgerie.com>

El Bayadh

Trois personnes décèdent emportées par un oued en crue

TROIS passagers se trouvant à bord d'un véhicule ont trouvé la mort, emportés par les crues de l'oued «Essafi», dans la commune de Boualem (wilaya d'El Bayadh), suite aux fortes précipitations enregistrées dans la nuit de mardi à mercredi sur cette région, a-t-on appris des services de la Protection civile. Ces fortes précipitations ont causé une montée spectaculaire des eaux de ce cours, inondant la RN 47 et entraînant dans son sillage le dit véhicule. Un quatrième passager a été sauvé d'une mort certaine. Les dépouilles des trois victimes ont été déposées à la morgue de l'hôpital «Mohamed-Boudiaf» du chef-lieu de wilaya. Le

passager rescapé a été pris en charge, quant à lui, au niveau du même établissement sanitaire. Les éléments de la Protection civile ont également porté secours à quatre personnes d'une même famille, bloquées à l'intérieur de leur véhicule, cerné par les eaux d'un oued de la région de Sidi Slimane, sur la RN 47, au sud-ouest de la wilaya. Les mêmes services ont signalé que 15 habitations ont été inondées par les eaux pluviales dans plusieurs régions de la wilaya. Les services de la Protection civile ont dû intervenir mais aucun dégât n'a été enregistré au niveau de ces habitations, a-t-on souligné.

Saty T.

Salon des saveurs du terroir à Tizi Ouzou

A la découverte des arts culinaires traditionnels de l'Algérie

LE COUP d'envoi de la première édition du Salon national des saveurs du terroir et des paniers gourmands (SNAST) a été donné hier à Tizi Ouzou par les autorités locales, en présence d'une foule nombreuse de visiteurs. La place de l'Olivier de la ville de Tizi Ouzou sera le rendez-vous des arts culinaires traditionnels jusqu'au 2 mai prochain pour permettre aux visiteurs de découvrir toutes les variétés de plats et gâteaux traditionnels des quatre coins du pays. La cérémonie d'ouverture a été présidée par le wali, Mohamed Bouderbali, et le président de l'Assemblée populaire de wilaya, Youssef Aouchiche, qui ont visité la centaine de stands d'exposition. Outre les produits du terroir, le salon sera marqué par les produits de l'artisanat et agricoles, d'autant plus que les visiteurs peuvent acheter ces articles à des prix concurrentiels. Des séances de dégustation sont au programme comme fut le cas du plat du poisson d'eau douce préparé par les établissements de la formation professionnels de la wilaya. Le SNAST attend aussi des «gourmands, curieux, professionnels ou amateurs» pour apprécier la richesse et la diversité des terroirs de notre pays et rencontrer des artisans et producteurs venus transmettre leur passion et exprimer leur savoir-faire, soulignent les organisateurs dans la présentation de l'événement. Le SNAST rassemblant la diversité que l'Algérie renferme, sera sans aucun doute l'assurance d'une expérience gourmande unique où chaque stand est une halte savoureuse, assure la même source. Au programme de la manifestation, des ateliers ludiques, shows culinaire et artisanal, soirées folkloriques, conférences-débats et des concours comme le concours chef, concours mon homme chef, concours petit chef.

Hamid M.

Profitez de la MEGA promo

Tous les packs Djezzy Modem sont à moins 50%

VOUS l'avez souhaité, Djezzy l'a fait pour vous ! Tous les prix des packs Djezzy Modem baissent de 50% à partir du 25 avril 2018 au grand bonheur des clients qui auront la possibilité de naviguer dans le monde digital et de communiquer sur un réseau très performant. La promotion concerne l'offre «pack Djezzy modem» déjà commercialisée sous 4 différentes formules (Bronze, Silver, Gold & Platinum). Le pack est composé d'un modem 4G, d'une SIM internet et d'un forfait internet. Pour le pack Bronze le client bénéficie d'1 Go par mois pendant 12 mois, le prix est de 3 000 DZD au lieu de 6 000 DZD. Pour le Silver, le client ne déboursa que 5 000 DZD au lieu de 10 000 DZD pour profiter de 10 Go par mois pendant 3 mois. De

même pour les clients Gold qui pourront profiter de 10 Go par mois pendant 6 mois en payant juste 7 500 DZD au lieu de 15 000 DZD. Enfin, le Pack Platinum cédé jusque-là pour 24 000 DZD, sera accessible à 12 000 DZD avec un forfait internet de 10 Go par mois pendant 12 mois. Djezzy, leader des technologies de communications numériques, offre à travers son Modem 4G non seulement de la mobilité et une grande possibilité de partage de connexion mais il garantit aussi une plus grande vitesse de connectivité et de débit internet. La promotion disponible dans les boutiques de Djezzy à travers les 48 wilayas est valable 30 jours à compter du 25 avril et les stocks sont limités. Alors qu'attendez-vous pour la demander ! **Communiqué**

La rareté du sachet de lait. A qui la faute ?



Loumis

Djalou@hotmail.com

Arrestation de plusieurs médecins résidents lors d'un sit-in

Le CAMRA appelle à l'arrêt total de la garde d'urgences

«Pour toute cette injustice, déshonneur et amertume, nous appelons à la mobilisation de tous les résidents et à l'arrêt total et inconditionnel de l'activité de garde d'urgences et dans les services sur le territoire national, à partir du dimanche 29 avril et à participer aux actions nationales prochaines et ceci jusqu'à l'obtention de nos revendications légitimes», indique le Camra dans un communiqué.

Par Thinhinene Khouchi

Des dizaines de médecins résidents, en grève depuis six mois, ont organisé, suite à l'appel du Collectif autonome des médecins résidents (Camra), mardi à la place Emir Abdelkader, un sit-in pour exprimer leurs revendications et leur rejet du projet de loi sur la santé, soumis à l'APN. Selon le Camra, «cette loi sur la santé est faite sur mesure pour détruire le système de santé et aggraver la prise en charge du malade déjà médiocre, mais aussi discrimine le médecin, avec une politique de couverture sanitaire inéquitable, archaïque et inefficace maintenue dite "service civil obligatoire" et des dispositions pénales injustes envers ce dernier». Cette manifestation pacifique a été empêchée par les forces de sécurité et des dizaines de manifestants ont été arrêtés et

expulsés d'Alger, a dénoncé le Collectif autonome des médecins résidents algériens, expliquant que «des centaines de résidents ont été insultés, tabassés, matraqués, tassés, des femmes dévotées et plusieurs blessures graves constatées, telles que des fractures, entorses malignes, des plaies et ecchymoses... Des arrestations arbitraires et forcées dans des fourgons et bus, embarqués vers des destinations lointaines». Le Camra a dénoncé, dans son communiqué, le «pourrissement voulu et pérenne à un mouvement de protestation légitime des résidents, sans prendre la peine de trouver des solutions pourtant accessibles et réalisables». Pour rappel, des résidents ont tenté de se rendre au siège de l'APN où se déroulent depuis trois jours les débats autour du projet de loi sur la santé qui a maintenu le service civil dont les médecins exigent l'annulation. A ce propos, le membre de la Camra, Sofiane Sbaa, a déclaré que les médecins résidents ont repris leur mouvement de protestation devant le CHU Mustapha-Pacha, «pour dénoncer l'arrestation de

nombre de leurs collègues par les services de sécurité lors de ce sit-in». Le Camra avait annoncé lundi, dans un communiqué, l'organisation d'un sit-in cette semaine à Alger avec la possibilité de suspendre les permanences dans les hôpitaux si leurs revendications demeurent insatisfaites. Ces dernières portent essentiellement sur l'annulation du caractère obligatoire du service civil, la dispense du service national, l'amélioration des conditions professionnelles et pédagogiques et le droit aux œuvres sociales. Enfin il est à noter que le ministère de la Santé avait reçu les représentants du Camra plus de 12 fois, dont la dernière rencontre tenue le 16 avril n'a pas porté ses fruits. Les médecins ont rejeté les solutions proposées par le ministère, à savoir la révision de la durée du service civil selon la région et non son annulation. Le corps a rejeté également la prime d'incitation fixée entre 20 000 et 60 000 DA en fonction des régions, insistant sur la poursuite du mouvement jusqu'à satisfaction de leurs revendications.

T. K.

Naissance

Meriem et ses cousins Rayane et Asma sont heureux d'annoncer la naissance d'un poupon prénommé Younés au foyer de Reda Mezahem et Batoul Stambouli-Mezahem. Toute la famille et l'équipe du Jour d'Algérie joignent leurs vœux pour souhaiter à la maman un prompt rétablissement et au nouveau-né une longue vie, jalonnée de tous les bonheurs et saupoudrée de toutes les joies dans la bonne santé et les réussites plurielles.